



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

Séance ordinaire

Le jeudi 18 mai 2017

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 18^e jour de mai 2017.

1. Présences et ouverture de la séance

Madame Patricia Dubé, présidente du Conseil d'établissement, constate le quorum et la séance débute à 19 h 05.

	Membres parents	Membres du personnel
Présences	Madame Lucie Blais Madame Patricia Dubé Madame Caroline Durand Monsieur Martin Leprohon	Madame Lyne d'Auteuil, directrice Madame Liza Bouffard, enseignante Madame Jeannine Busque, éducatrice Madame Esther Gagnon, enseignante Monsieur Jocelyn Provençal, enseignant
Absences	Madame Geneviève Martel	Poste vacant
Secrétaire	Madame Vicky Mageau	
Public	Aucun	

2. Parole au public

Aucun public.

Les parents membres s'attendaient à rencontrer madame Isabelle Fiset, future directrice de l'école. En son absence, madame Caroline Durand demande si c'est possible d'inviter madame Isabelle Fiset à notre prochaine séance de juin ou prévoir un autre moment en juillet. Madame Patricia Dubé transmettra la demande des membres à madame Isabelle Fiset.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Patricia Dubé procède à la lecture de l'ordre du jour.

Madame Liza Bouffard en propose l'adoption. Elle est secondée par madame Lucie Blais. Adoption à l'unanimité.

EM 18-05-17
001

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 avril 2017

EM 18-05-17
002

Madame Patricia Dubé en propose l'adoption secondée par madame Esther Gagnon.

Adoption à l'unanimité avec les corrections suivantes :

Au point 9.4 → remplacer les... par "ou autres"

→ Corriger le nom *Humeur* par *Humeur Design*

→ Pas inclus le service de garde bonifié car nous n'en avons pas

Suivis

Congélateur → Madame Liza informe les parents que le congélateur a été acheté, tel que prévu. Il est branché et fonctionnel. De plus, il servira à conserver les sandwichs à la crème glacée congelés pour une activité en fin d'année.

5. Pour approbation

5.1. Activités prévues au service de garde - journées pédagogiques en 2017-2018

Madame d'Auteuil présente les sorties prévues au calendrier des journées pédagogiques pour l'année prochaine.

Madame Caroline Durand propose l'adoption, secondée par Monsieur Martin Leprohon.

Adoption à l'unanimité.

EM 18-05-17
003

5.2. Campagne de financement pour l'année scolaire 2017-2018

Madame Lyne d'Auteuil présente quelques produits proposés par Humeur Design. Après une courte discussion, il est convenu que madame Lucie Blais et madame Lyne d'Auteuil prendront le temps de regarder ensemble les produits disponibles afin de proposer de la nouveauté.

Point reporté à la prochaine rencontre.

5.3. Liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2017-2018

La présentation des listes de fournitures scolaires pour 2017-2018 est faite par Madame Liza Bouffard. Quelques corrections restent à venir afin d'uniformiser les listes afin que les items à acheter portent la même appellation sur toutes les listes (ex. couverture de présentation et reliure). Les listes des groupes 955, 956 et des deux classes de formation adaptée restent à venir mais la majorité du travail avait été fait l'année dernière. C'est donc dire que les corrections, s'il y en a, seront très minimes

Madame Caroline Durand propose l'adoption des fournitures scolaires. Elle est secondée par madame Patricia Dubé. Adoption à l'unanimité.

EM 18-05-17
004

Mme d'Auteuil profite du moment pour présenter les 2 classes spécialisées de formation adaptée qui arriveront en 2017-2018.

5.4. Liste des biens personnels (cahier d'activité) pour l'année scolaire 2017-2018

Les listes des classes de formation adaptée reste à venir. Madame Lyne d'Auteuil demande aux membres du conseil d'établissement la possibilité, pour les enseignantes du préscolaire, ajouter un item à la liste. Cet item servirait à des projets spéciaux en arts ou autre. Il s'agit d'ajouter une contribution volontaire à la facturation en septembre. Cet ajout sera fait sur une base volontaire seulement.

Monsieur Martin Leprohon propose l'adoption, secondé par Madame Jeanine Busque.
Adoption à l'unanimité.

EM 18-05-17 005

5.5. Sortie des élèves de 6^e année pour aller visiter l'école secondaire du Mont-Bruno dans le cadre de la transition du primaire vers le secondaire.

Madame d'Auteuil explique aux membres qu'elle a oublié de leur demander d'approuver la sortie des élèves de 6^e qui se rendaient pour une visite à l'école secondaire du Mont-Bruno. La sortie a eu lieu.

6. Pour information

6.1. Règles et informations en lien avec le service de garde

Il n'y a pas de changement à ce niveau. Les coûts sont fixés par le gouvernement du Québec. Ce point est à l'ordre du jour afin de permettre aux parents membres d'être en mesure de répondre aux questions des autres parents de la communauté.

Page 2 → ajout du 14 h 37 à 18 h pour le préscolaire

→ à corriger pour le primaire : 15 h 30 à 18 h

Page 3 → prix du midi pour les dineurs occasionnels a augmenté à 4,50 \$ (prix fixé par la commission scolaire)

6.2. Règles et informations en lien avec le service aux dîneurs

Le prix annuel est passé de 260,00 \$ à 270,00 \$, et, pour les dineurs occasionnels, le coût est augmenté de 0,50\$ passant de 4,00 \$ à 4,50 \$. Ces coûts sont suggérés par le Service des ressources financières de notre commission scolaire et approuvés par le conseil des commissaires.

6.3. Cour d'école : début des travaux de la 2^e phase

Madame Lyne d'Auteuil informe que les travaux de la 2^e phase sont débutés et que nous avons un très bon suivi de la personne responsable à la commission scolaire. Il y aura une

clôture pour éviter que les ballons de soccer frappent la tête d'une personne dans la cour. Il faudra recouvrir les arbres avec de la terre et du paillis afin de les garder en santé. La phase 3 constituera à installer un terrain de soccer synthétique.

7. Varia

7.1. Projet spécial

EM 18-05-17
006

Les enseignants du conseil d'établissement demandent aux autres membres du conseil l'autorisation pour utiliser un montant maximum de 600\$. Approbation à l'unanimité.

8. Parole

8.1. Au représentant du comité de parents

Lors de la rencontre du 20 avril dernier, le sujet principal portait sur la conférence en lien avec les technologies de l'information qui se déroulait le 4 mai. Monsieur Martin Leprohon y a assisté et il s'agissait d'une excellente conférence. Différents sujets étaient abordés, tel que « comment initier les enfants aux médias sociaux », « la technologie en classe : impact positif ou négatif sur l'élève », les Iclass, etc.

Monsieur Martin Leprohon aimerait obtenir de l'information sur les Iclass afin de présenter le projet aux enseignants. Monsieur Jocelyn Provençal, qui apprécie beaucoup les technologies, dit qu'il est toutefois important de respecter l'intérêt de l'enseignant.

Monsieur Leprohon sera absent à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

8.2. à la direction - Rien à ajouter

8.3. à la représentante du service de garde et du personnel de soutien - Rien à ajouter

8.4. à la présidente de l'OPP - Madame Lucie Blais informe qu'il était trop tard dans la saison pour faire la vente de fines herbes, les commandes doivent être faites en février afin d'obtenir une livraison pour le long week-end de mai. Il n'y a pas de réunion prévue d'ici la fin de l'année. Le prochain défi sera de trouver des parents bénévoles prêts à s'impliquer à différents niveaux (ex. : il n'y a eu aucun parent bénévole lors de la formation pour couvrir les livres). Il est entendu qu'une présentation de l'OPP sera faite lors de la première rencontre avec les parents en début d'année. Madame Lyne d'Auteuil remercie madame Lucie Blais pour son excellent travail et son aide précieuse tout au long de l'année dans divers projets et événements.

8.5. aux autres membres

8.5.1. Parents – Monsieur Martin Leprohon s'informe quant aux transferts d'élèves. Madame Lyne d'Auteuil spécifie qu'il n'y en a eu qu'un seul pour un nouvel arrivant, c'est-à-dire que cet élève n'avait jamais fréquenté notre école. Nous aurions dû en avoir 3 au total mais deux enseignantes de sixième année ont accepté de prendre chacune un élève en surplus. Ces enfants auront la chance de terminer leur primaire dans leur école de secteur.

8.5.2. Enseignants – Rien à ajouter

9. Levée de l'assemblée

EM 18-05-17
007

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 59 par Madame Jeanine Busque. Elle est secondée par Monsieur Jocelyn Provençal. Adoption à l'unanimité.